ADEQUA – Agir pour le Développement de la Qualité de la vie et du patrimoine sur les communes de l'actuelle CAMC et environs
Adhère à Nature Environnement 77, association agréée
Siège : 3 av. Arthur de Smet, 77500, Chelles – tél : 07.71.28.47.08
Mail : adequa@cadre-de-vie-chelles.fr – Site : adequa-cadredevie.fr

Chelles, le jour/mois/année

Objet : Allée Chilpéric aménagée en zone de rencontre
Nos réf : AlléeChilpéricZoneRencontreLettreAvril21

Monsieur Brice Rabaste
Maire de Chelles

L'augmentation attendue de la fréquentation de l'étroite allée Chilpéric pose la question du partage de la voirie entre les modes, et, parmi les solutions envisageables, son aménagement en zone de rencontre coche toutes les cases.

L'Allée Chilpéric dessert dans les deux sens les habitations qui la bordent, les parkings du Marché et du Parc et dans le sens est-ouest, la sortie du parking aérien du Marché et des services et administrations attenants. Vélos et piétons y trouvent également un accès au Parc du Souvenir.
Prochainement s'ajouteront les logements en construction dans le prolongement de l'Eglise.

La chaussée est étroite pour les automobiles qui se croisent, les vélos y sont rares, mais du fait de leur faible niveau de circulation en centre-ville, et les piétons, s'ils disposent d'un trottoir « sud » leur assurant une sécurité très relative, ne bénéficient pas des avantages des arbres plantés sur l'autre, « nord », trop étroit.

La zone de rencontre, en autorisant le partage de l'espace de façade à façade, élargit en pratique l'espace disponible pour chaque mode à un moment donné ou, avec sa règle de priorité aux piétons sans gêner volontairement les véhicules, permet une fluidité des circulations, sécurisées par la limitation de la vitesse à 20km/h.
L'aménagement supprimant le sursaut des trottoirs aurait par ailleurs l'avantage pour les piétons de circuler aisément le long de la rangée d'arbres côté « nord ».

Notre association propose donc la modification du statut et de la géométrie viaire de l'Allée Chilpéric en zone de rencontre avec cependant et par dérogation, maintien de l'interdiction de stationner. Deux schémas en annexe illustrent l'évolution envisagée.

Veuillez agréer, monsieur le maire fonction, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président d'Adequa
Jean-Pierre Fèvre

Copie électronique : MM G. Le Lay-Felzine, Psdt CA-PVM ; Mme C. Netthavongs, adjte Aménagement et Urbanisme, Chelles ; M. C. Couturier, adjt Mobilités, Chelles ; Mme M. Millard-Sanchez, Dir. Mobilités, CA PVM.

ADEQUA – Agir pour le Développement de la Qualité de la vie et du patrimoine sur les communes de l'actuelle CAMC et environs
Adhère à Nature Environnement 77, association agréée
Siège : 3 av. Arthur de Smet, 77500, Chelles – tél : 07.71.28.47.08
Mail : adequa@cadre-de-vie-chelles.fr – Site : adequa-cadredevie.fr

ANNEXE à la lettre AlléeChilpéricZoneRencontreLettreAvril21 du ……..




